

La Tribune des services publics

n° 392 - Septembre 2022

FO



« Force Ouvrière,
choisir aujourd'hui la défense
de vos intérêts de demain »

Suivez-nous le 8 décembre

Camarades, tous aux urnes !

Réforme de la **protection sociale complémentaire**

FIDÈLES À NOS ENGAGEMENTS

Nous étions là il y a plus de 50 ans
pour mettre en place les premières
complémentaires santé et prévoyance
des agents territoriaux.

Nous étions là en 2011
pour accompagner l'évolution
du cadre juridique de la protection sociale
complémentaire des agents.

Nous sommes toujours là aujourd'hui
pour vous expliquer les impacts
de l'ordonnance relative à la protection
sociale complémentaire des agents
de la fonction publique.



Retrouvez le «**Décryptage
des nouvelles obligations de
l'employeur public territorial**»

sur reformepsc.mnt.fr

ou appelez nous :

► **0 980 980 210**
(prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30.



A force de s'approcher du mur, on risque de s'y cogner

Si, de mémoire de syndicaliste, la période estivale a toujours été (ou presque) une « pause » dans notre activité militante, cette année, comme les deux précédentes, ne respecte plus la tradition. La crise de la COVID 19 n'y est pas étrangère, mais avant tout, et comme nous l'annoncions depuis de nombreuses années, à force de s'approcher du mur, on risque de s'y cogner ! C'est bien malheureusement le cas aujourd'hui...

Sur fond d'élections et de crise politique, la France s'embourbe avec un parlement où les coalitions pour gouverner se font et se défont aussi vite que les dossiers passent, alors que les Français sont en très grande difficulté et que la situation géostratégique et économique internationale pèse lourdement sur leur quotidien.

Au centre de toutes les attentions, le pouvoir d'achat tient la corde. Pour autant, les mesures votées pour son amélioration n'ont pas vocation pérenne. C'est, une fois de plus, à coup de primes défiscalisées, avec les conséquences que nous connaissons entre autres sur la sécu, que ce gouvernement compte améliorer le quotidien des travailleurs. L'inflation ne sera pas entièrement compensée pour les fonctionnaires, le rattrapage des pertes sur plus de 10 années, on n'en parle même pas ! Quant aux grilles salariales des catégories B et C, obsolètes depuis de nombreux mois voire années, elles ne seront

réorganisées que l'année prochaine dans un projet global de refonte du mode de rémunération des agents de la fonction publique.

La cerise sur le gâteau reste bien évidemment la volonté du président Macron de modifier notre système de retraite. Malgré la mise en garde par l'ensemble des organisations syndicales, ce dossier sera d'actualité en septembre !

Mes camarades, **la situation est grave** : l'hôpital ne relève pas la tête, bien au contraire. Et à ce titre, un mouvement intersyndical (FO, CFDT, UNSA) est programmé pour la dernière semaine de septembre. Les augmentations de salaire ne sont pas au rendez-vous, l'inflation continue de galoper, l'augmentation des taux de crédit va impacter fortement les plans de relance notamment à l'hôpital... Le gouvernement n'apporte pas les réponses que nous sommes en droit d'attendre !

Ce constat inquiétant doit d'ores et déjà nous préparer à organiser la riposte. Alors que les grandes entreprises font des bénéfices records, le gouvernement continue à maintenir les travailleurs dans la précarité, faisant croire que des primes « one shot » vont les sortir de cette situation. Quant aux fonctionnaires et agents publics, ils sont toujours et encore sous-rémunérés !

Une seule consigne : préparons la mobilisation !!



Didier BIRIG

Secrétaire général
de la Fédération FO SPS

Editorial	3
Didier BIRIG	
Editorial.....	4
Frédéric SOUILLOT	
Editorial.....	5
Dominique REGNIER	
Dossier.....	6
L'importance des élections	
Dans vos régions	11
Tour d'horizon "spécial élections"	
Océan Indien	
p. 14 : PACAC	
p. 15 : Rhône-Alpes	
p. 16 : Bretagne / Centre	
p. 18 : Champagne Ardenne	
p. 19 : Languedoc Roussillon Lorraine	
p. 20 : Midi-Pyrénées	
p. 21 : Nord / Picardie	
Les Unions	23
sapeurs-pompiers	
p. 24 : funéraires	
p. 25 : habitat	
p. 26 : retraités	
p. 28 : police municipale	
Hommage	30
Au revoir Camarade	
Créations de syndicats	

Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière
153/155 rue de Rome 75017 Paris - www.fo - publics - sante.org - Directeur de publication : Didier BIRIG - Rédaction : Secrétariat Fédéral - Impression : FORM'ACTUEL
63450 St SATURNIN - sauf erreur d'impression. Diffusion : sarl d'édition de la Tribune des Services Publics - N° commission paritaire 0926 S 06335 - ISSN N° 2646-4101
3^{ème} trimestre 2022



crédit photo F. Blanc-FO

Frédéric SOUILLOT

Secrétaire général
de la Confédération FO

Le service public a une histoire, donnons-lui un avenir

Notre modèle social résulte en partie de la place occupée par le service public dans l'économie de notre pays. Durant les dernières décennies, ce modèle a essuyé de nombreuses critiques au regard de son coût pour les finances publiques, qui serait un frein à la compétitivité économique. Or, le niveau de dépense publique ne dit rien en soi sur l'économie d'un pays, il dit en revanche beaucoup sur les choix de société. C'est toujours en situation de crise que l'existence et le rôle du service public s'imposent comme des évidences. C'est ainsi que la pandémie de Covid 19 a fait redécouvrir l'importance de l'hôpital public et l'urgence à lui redonner des moyens à la hauteur des enjeux de santé publique. Egalement, les agents territoriaux ont été et restent très engagés et très sollicités pour assurer la continuité du service public auprès de la population dans des conditions de travail rendues difficiles par ce contexte sanitaire.

C'est encore ainsi que les terribles incendies de cet été ont mis au grand jour le manque d'investissement en nouveaux matériels, le manque d'entretien de l'existant et la même urgence en termes de moyens adaptés aux enjeux climatiques. Comment expliquer en effet que les services de la sécurité civile et les pompiers français qui ont dans le passé mis leurs compétences au service du monde entier, aient eu autant de difficultés à maîtriser ces incendies ? Comment expliquer qu'ils

aient dû lutter pied à pied contre le feu avec l'appui d'un trop petit nombre de Canadiens en état de marche sinon par le manque de moyens ?

C'est encore ainsi, que prendre les transports en commun et notamment le train, relève trop souvent du parcours du combattant faute d'anticipation des besoins par des investissements. Cette énumération n'est pas exhaustive et nous pourrions trouver bien d'autres exemples de la dégradation du service public.

Cet amer constat résulte des politiques successives qui n'ont eu de cesse de l'affaiblir. Le manque de moyens a en outre considérablement dégradé les conditions de travail des fonctionnaires et agents publics. Leur dévouement, leur niveau d'engagement et leur sens du service public ont permis un temps de compenser le manque de moyens, au prix parfois de leur santé et pour certains de leur vie. Les difficultés de recrutement dans la Fonction Publique et les services publics démontrent que ce temps est révolu.

Longtemps un puissant outil de redistribution et de cohésion sociale, le service public peine aujourd'hui, par manque de moyens, à assurer ses missions et l'addition se paie cash pour les usagers, les agents publics et la société dans son ensemble. Il est plus que temps de cesser de considérer le service public comme une variable d'ajustement budgétaire et de lui redonner sa place. Le service public a une histoire, celle de notre modèle social, celle des fondements de l'égalité républicaine, redonnons-lui un avenir au bénéfice de tous !

Dominique REGNIER

*Secrétaire général
de la branche des
Services Publics FO*



**Le 8 décembre 2022,
tous aux urnes !**

Les élections professionnelles auront lieu le 8 décembre 2022. C'est un événement capital qui n'a lieu que tous les 4 ans et qui concerne près de deux millions d'agents de la fonction publique territoriale.

Ils choisiront, vous choisirez, par suffrage direct à un seul tour, les représentants syndicaux qui défendront vos intérêts individuels et collectifs pour les quatre prochaines années, dans les instances où se prennent les décisions concernant votre carrière et vos conditions de travail.

Les résultats aux élections professionnelles sont le reflet de la volonté des agents à vouloir faire changer les choses et c'est bien à l'ensemble de nos structures, syndicats, groupements départementaux, régions fédérales, qu'il appartient de faire voter Force Ouvrière.

Le vote FO ne s'acquiert pas uniquement lors de l'année des élections mais bien par un travail de proximité tout au long du mandat. Inlassablement, rappelons notre bilan, les actions et les combats menés localement ou nationalement, réaffirmons nos revendications.

Depuis de nombreux mois, nous travaillons à développer cette proximité en démultipliant le nombre de syndicats qui nous permettra d'augmenter le nombre de listes et par voie de conséquence, le nombre de voix.

La campagne électorale est menée en lien avec les structures interprofessionnelles, Confédération, UD, UL et en inter-versant de la fonction publique, branche sœur des services de santé, FGF, et avec l'implication de notre nouveau Secrétaire général, Frédéric SOUILLLOT, afin que FORCE OUVRIERE, dans son ensemble, soit mobilisée pour nous permettre de gagner ces élections.

Nous comptons sur vous ! Chaque voix assurera les moyens de vous défendre. Chaque voix rendra FO plus fort. Chaque voix pèsera dans le combat de FORCE OUVRIERE pour l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des salaires, l'amélioration des déroulements de carrières, des effectifs en nombre pour un meilleur service public !



**RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
FÉDÉRALE**

Camarades, aux urnes !

Le 8 décembre prochain se dérouleront les élections professionnelles, qui détermineront les représentants du personnel au sein des différentes instances de dialogue social. Au-delà du score – et donc des moyens dont il pourra disposer pour vous défendre – de notre syndicat, il est primordial que tous les agents se mobilisent. Car plus grande sera la participation, plus forte sera votre voix.

Jeudi 8 décembre 2022. Dans toutes les sections, cette date est entourée en rouge sur les agendas. C'est ce jour-là qu'agents titulaires et contractuels devront choisir leurs représentants au sein des commissions administratives paritaires (CAP), des commissions consultatives paritaires (CCP) et, pour la première fois, des comités sociaux territoriaux (CST) (**cf. encadrés**). « C'est un moment particulièrement important pour la démocratie sociale », appuie **Dominique RÉGNIER, Secrétaire général adjoint de la Fédération FO-SPS**. Et à plus d'un titre !

Sans voix, pas de voix au chapitre

« L'enjeu prioritaire, c'est celui du terrain. C'est d'abord l'attribution du temps syndical aux différentes organisations, en fonction des résultats obtenus », indique **Christophe**

ODERMATT, délégué fédéral, Secrétaire régional d'Alsace. Il précise : « Plus les résultats de notre syndicat seront importants, plus nous disposerons de temps et d'élus déchargés de service pour défendre les collègues et leurs revendications. C'est un cercle vertueux qui n'est pas forcément bien connu des agents ». Et d'expliquer que la représentativité au niveau national « n'est nullement le but, mais seulement la conséquence » de ces résultats obtenus sur le terrain. Elle découle en effet de l'ensemble des résultats des élections aux différents CST. « Sans de bons résultats locaux, nous ne serons pas à la table des négociations du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, où se prennent toutes les grandes décisions », prévient **Nathalie DE OLIVEIRA, Secrétaire départemental de l'Hérault**. Pour autant, elle aussi insiste surtout sur la nécessité d'une bonne assise dans toutes les instances locales : « Une négociation favorable dans une collectivité se propagera d'autant plus facilement si toutes les instances locales parlent d'une même voix ».

L'enjeu, c'est aussi – et peut-être surtout – celui de la participation : « Plus elle sera forte, plus la légitimité, l'influence, le poids des syndicats le seront également », insiste **Christophe ODERMATT**. **Nicolas VERHILLE, Secrétaire général Nord Pas-de-Calais des services publics et de santé**, va plus loin, en alertant a contrario sur les risques d'une trop grande abstention : « Les employeurs pourraient arguer de la satisfaction des agents, ou à tout le moins prendre acte de leur désintérêt ». Pis, « certains pourraient même finir par poser la question de l'utilité de ces élections au regard des moyens engagés, remettant ainsi en cause ce droit acquis de haute lutte ».

Méconnaissance des instances

La méconnaissance de ces instances et de leur rôle semble malheureusement un frein important à la mobilisation. « Je dirais qu'environ 60 % des agents ignorent le rôle, voire l'existence, des CST et des CAP », estime **Nathalie DE OLIVEIRA**, qui déplore plus généralement « le manque d'informations des agents sur leurs droits ». « C'est



à nous de leur faire comprendre l'intérêt de ces institutions si l'on veut favoriser la participation », assure-t-elle. « Beaucoup d'agents sont préoccupés par la situation économique et cherchent d'abord à boucler leur fin de mois. Ils n'ont pas forcément conscience qu'il y a des élections prochainement, et de leur importance », concède, compréhensif, Dominique RÉGNIER. « La seule chose qui intéresse les gens, c'est la paye. C'est le seul déclencheur », analyse pour sa part Nathalie DE OLIVEIRA.

Pouvoir d'achat, gestion défaillante, réforme des retraites

En ces temps d'inflation galopante, la question du pouvoir d'achat devrait donc assurément favoriser la mobilisation. Pour Nicolas VERHILLE, c'est toutefois loin d'être la seule raison de se rendre aux urnes : « La territoriale va plutôt mal dans beaucoup d'endroits. D'une part, les élus locaux sont délaissés par l'État.

D'autre part, avec le fort renouvellement que l'on a connu lors des dernières municipales, beaucoup d'élus ont une faible connaissance du fonctionnement des collectivités. La gestion des ressources humaines y est souvent catastrophique ».

La réforme annoncée des retraites pourrait également favoriser la participation : « Tout dépendra du calendrier », indique-t-il, en insistant une fois encore sur le fait que la capacité des syndicats à s'y opposer « ne tiendra pas au charisme de leurs leaders, mais bien aux chiffres de la participation aux dernières élections ».

Crise de la représentation ?

Las, les derniers résultats aux élections présidentielle et législative ne sont pas sans susciter l'inquiétude. « Il y a une véritable crise démocratique dans notre pays, et l'on peut craindre que la forte abstention aux dernières élections politiques ne se propage aux élections professionnelles », redoutent tant Dominique RÉGNIER que Nathalie DE OLIVEIRA. « Globalement, monte en France un sentiment de défiance à l'égard de toutes les institutions, quelles qu'elles soient, y compris syndicales. On sent un véritable désintérêt, parfois même un rejet de toutes les institutions démocratiques », s'alarme de même Christophe ODERMATT. Il en veut pour preuve le succès des gilets jaunes, « mouvement spontané, anarchique ». Nicolas

VERHILLE lui fait écho : « Le rejet des politiques et plus largement des corps intermédiaires est incontestable. Les gens mélangent tout et le risque du "tous pourris" n'est pas à exclure ». Pour autant, il reste persuadé que ces corps intermédiaires restent indispensables, tirant lui-aussi argument du mouvement des gilets jaunes : « La disparition de ce mouvement est le fruit de son incapacité à se structurer et à organiser le débat en son sein », analyse-t-il. Aussi, pour lui, « le premier enjeu de ces élections, c'est de ramener dans le giron républicain des gens écoeurés par le climat délétère qui règne actuellement dans le monde en général. À nous, sur le terrain, de faire preuve de pédagogie et de renouveler nos formes d'action, comme nous avons su le faire pendant la crise du Covid ».

Un bilan plus qu'un programme

Reste que comparaison n'est pas raison : élections politiques et professionnelles ne sauraient se confondre. « Nous ne sommes pas là pour décider à la place des élus, mais pour avoir une influence sur leur décision », rappelle Christophe ODERMATT. « Contrairement à certains politiques, nous avançons à



visage découvert, fiers et forts de nos valeurs, de nos convictions », met en avant Dominique RÉGNIER. Plus encore, si l'adage veut qu'une élection politique se gagne « sur un programme, et non sur un bilan », en matière syndicale, c'est l'inverse qui semble prévaloir. « *Le programme, tout le monde a à peu près le même : la défense des intérêts matériels et moraux des agents. Donc tout est dans la manière de faire* », enseigne Christophe ODERMATT. Et de poursuivre : « *C'est un travail de long terme. On ne mobilise pas à trois mois des élections. Le travail se fait sur toute la durée du mandat précédent. Une personne qui s'improviserait syndicaliste à trois mois du scrutin a peu de chances de l'emporter* ». « *Il n'y a pas vraiment de campagne électorale. Le job se fait pendant les quatre années précédentes. Le syndicalisme, c'est tous les jours ! On ne se réveille pas un mois avant les élections* », renchérit **Mathieu BRUGEAU, délégué fédéral de la région FO Poitou-Charentes Limousin**. Ce dernier se fait, lui, plutôt optimiste : « *Dès lors que l'on a fait le travail de défense des agents et de communication, les électeurs suivent. La participation aux élections dans la fonction publique territoriale est toujours beaucoup plus importante que pour les élections politiques. La notion de proximité est peut-être plus perceptible chez nous. Les agents votent pour des représentants qu'ils connaissent, souvent personnellement. Dans tous les cas, nous n'avons pas à rou-*

gir. Avant de remettre en cause notre représentativité, nos politiques seraient ainsi bien inspirés de balayer d'abord devant leur porte », grince-t-il.

Diviser pour mieux régner

Pour autant, il ne crie pas victoire avant de livrer bataille : « *Tout est fait pour que la participation soit faible* », estime-t-il. Et de prendre notamment l'exemple du fait « *qu'avant 2018, si la participation était inférieure à 50 %, les collectivités étaient contraintes d'organiser un second tour. Ces dernières incitaient donc les agents à aller voter. Désormais, un seul tour est prévu, quel que soit le taux de participation* ». En amont, il dénonce également l'obligation de présenter des listes de candidats reflétant la proportion femmes/hommes du corps électoral. « *Cela complique le dépôt de listes – ce qui est à mon sens le véritable but de cette réforme – sans que l'objectif affiché, une meilleure représentation des femmes, ne soit atteint, le texte ne prévoyant notamment pas d'obligation d'alternance* », constate-t-il. « *Globalement, tout est fait pour brider la capacité des syndicats à mobiliser, pour que les gens ne s'investissent pas* », juge de même Nicolas VERHILLE, évoquant pêle-mêle reconnaissance au mérite, service minimum ou plus récemment encore le discours sur les « *travailleurs de première ligne* » : « *Comme si les gens au front n'avaient pas aussi besoin d'administratifs pour faire tourner la machine* ». Et d'en conclure

que « *l'objectif, c'est diviser pour mieux régner...* »

Rien de mieux que le vote à l'urne

L'essor du vote électronique fait également craindre quelques pertes... en ligne ! « *Certains agents peuvent être peu familiarisés avec l'outil* », explique Christophe ODERMATT. Ce dernier redoute toutefois bien davantage la distraction que l'incompétence : « *Avec le vote en ligne, l'électeur reçoit les éléments en amont, comme pour le vote par correspondance. Mais s'il peut poster son bulletin sans attendre dans le second cas, il faut attendre le jour J dans le premier cas pour voter virtuellement. Ce qui favorise les ratés* ».

Cette année, le nombre de collectivités ayant recours au vote électronique devrait toutefois être limité. « *Les collectivités avancent encore doucement* », constate Dominique RÉGNIER, qui redoute plutôt le vote par correspondance : « *Beaucoup de collectivités y ont recours, ce qui n'est pas sans risque en fonction des prestataires choisis. Il y avait eu de grosses erreurs en 2018. Il conviendra donc d'être vigilant* ». « *Dans quatre ans, toutes les collectivités auront vraisemblablement recours au vote électronique* », pronostique pour sa part Nathalie DE OLIVEIRA, déplorant que « *les collectivités ne veulent plus s'occuper de rien, et recourent chaque jour davantage aux délégations de service public* ». Si elle fait plu-

tôt confiance au vote électronique, elle avoue néanmoins « s'être battue pour conserver le vote à l'urne ». C'est en effet le seul qui permette d'attirer l'électeur distrait ou peu motivé avec « le café/croissant au bureau de vote », relève-t-elle, rejointe par Nicolas VERHILLE : « Le vote à distance casse le lien social et complique la mobilisation ».

Aide-toi...

Pour convaincre les abstentionnistes, les élus appellent in fine leurs collègues à « prendre

leur carrière en mains ». « Voter, c'est aussi décider de ne pas la confier à n'importe qui », prévient Nicolas VERHILLE, qui en profite pour vanter les mérites de la maison : « FO est un syndicat qui n'est ni dans la signature automatique, ni dans l'opposition systématique et démagogique. C'est un syndicat déterminé et qui ne lâche rien ». Pour autant, il souligne que « les agents doivent comprendre que les organisations syndicales ne peuvent pas tout »... surtout s'ils ne sont pas soutenus. « Certains ont trop tendance à rejeter la faute sur les organisations syndicales, sans pour autant s'engager eux-mêmes, dans une démarche finalement très individualiste », lâche-t-il. « Beaucoup d'agents méconnaissent le rôle des syndicats et s'en désintéressent... jusqu'au jour où ils en ont be-

soin ! », regrette également Christophe ODERMATT. « Il faut que les agents retrouvent le sens de l'engagement public. Soit on baisse les bras, soit on s'implique. Cela commence là où on passe le plus de temps : à son travail. Et la participation aux élections est un des éléments forts de rassemblement », déclare Nicolas VERHILLE. Mathieu BRUGEAU le rejoint : « Dans notre vie en général, tout ou presque passe aujourd'hui par le prisme du travail. Raison de plus pour que les collègues s'investissent et s'engagent ». En commençant tout simplement par déposer un bulletin dans l'urne, fût-elle virtuelle !

Épique communication



CAP ?

Composées de représentants de l'administration et du personnel, élus pour quatre ans, les commissions administratives paritaires ne sont normalement pas totalement inconnues des agents titulaires, puisqu'elles traitent historiquement des sujets relatifs aux carrières individuelles des agents. La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a toutefois sensiblement écorné leurs prérogatives, puisqu'elles n'ont désormais plus de compétences en matière de mutation, de mobilité, d'avancement et de promotion. « Elles ont été vidées de leur contenu », déplore Christophe ODERMATT. Elles restent toutefois importantes, puisque compétentes pour examiner les décisions défavorables aux agents : refus de titularisation, licenciement, formation, discipline, etc. Pour les contractuels, ces commissions prennent la forme de commissions consultatives paritaires.

CST ?

Les comités sociaux territoriaux restent encore méconnus, puisqu'ils ne prendront réellement leur envol qu'avec les élections de décembre. Créés par la même loi de 2019, ils sont le fruit de la fusion des anciens comités techniques (CT) et comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), qui continuaient de fonctionner jusqu'ici. Ces comités, qui devront être **mis en place lorsque la collectivité comptera plus de 50 agents** (à défaut, le CST du centre de gestion est compétent), seront notamment consultés sur les projets relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services, sur les projets de lignes directrices de gestion relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels (v. notre dossier de mars 2021), sur les orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire, d'action sociale, etc.

**Contrats
Labellisés**



**"La seule mutuelle
100% Force Ouvrière"**

Patrick Rué, Président de la MMM



Tour d'horizon

spécial
élections



Océan Indien

La région fédérale Océan Indien a vu le jour le 18 octobre 2017 lors d'un congrès présidé par Yves KOTTELAT, en présence de 130 délégués représentant 20 syndicats des départements de la Réunion et de Mayotte.

La Fonction publique territoriale à la Réunion compte plus de 38.900 agents soit près de 48 % de l'emploi public, pour 24 communes et 4 interco. La FPT, à Mayotte, compte plus de 8.100 agents dans 17 communes et 4 interco.

Dans nos 2 départements, FO reste un jeune syndicat et se développe au fil du temps. Lors de la dernière élection professionnelle, nous avons obtenu une représentativité auprès des instances locales du CDG et du CNFPT.

On constate une progression de créations de syndicats dans nos départements par le travail de terrain effectué par nos délégués des GD, que je tiens à saluer et remercier pour leur engagement. La Réunion compte à ce jour 17 syndicats et à Mayotte, 6 en activité.



Dans nos départements d'outre mer, l'emploi public est très important pour absorber le chômage qui reste très élevé. La pression sur nos agents est d'autant plus forte tous les jours et ils doivent assurer la continuité du service public.

En cette année d'élections, Force Ouvrière rappelle l'importance de notre présence et de l'élection de nos délégués le 8 décembre pour défendre tous les agents de l'injustice sociale du Gouvernement, le pouvoir d'achat et le bulletin de paie.

Lucas GOBALOU
Délégué fédéral services publics

FO et les Aquiterritoriaux

Les élections professionnelles sont une occasion récurrente de mettre en avant des sujets portés par Force Ouvrière, et qui ont pu être traités partiellement sur le plan national comme local.

En Aquitaine, nos rencontres s'articulent autour de stratégies bénéfiques, en lien direct avec les rendez-vous du 8 décembre comme par exemple, les prérogatives des CAP et les raisons objectives de voter pour ces commissions.

Car en effet, les mauvais murmures ou cris d'alertes ont quelque peu dévalorisés cette instance. Par conséquence et avec un peu d'ironie, nous sommes aujourd'hui dans la position de solliciter l'implication citoyenne de nos collègues pour ces moments qui avaient été jugés par certaines et certains, sans intérêt. Mais l'aquitain est pragmatique.

Nous avons donc décorrélé les CAP des avancements de grade par obligation mais aussi pour démontrer deux choses :



La première est que **les nominations restent du domaine exclusif de l'autorité territoriale** et qu'à ce titre, c'est bel

et bien le Maire ou le Président qui validait l'envoi des dossiers en commission administrative paritaire. Par conséquent, c'est à ce stade que les négociations sont déterminantes.

De fait, et c'est la deuxième partie de notre démonstration, **cela rend le syndicat local inévitable dans la transparence des décisions, l'appui que nous pouvons porter et le respect des règles définies au préalable.** Avouons que cette opportunité bienvenue est assez inattendue par les décideurs qui avaient effectivement voulu nous affaiblir. Pour la FPT, c'est ce qui s'apparente à un coup d'épée dans l'eau voire même une campagne de promotion. Devenu incontournable dans l'accompagnement des dossiers locaux ; l'aquitain est facétieux.



Les discussions sur la future PSC sont au cœur de nos échanges

La position en chef de file de Force Ouvrière nous confère une légitimité importante vis-à-vis de l'employeur. Les pourcentages de remboursement garantis pourraient clore les débats et anesthésier toute réflexion supplémentaire. Nous

nous sommes donner pour objectif de contraindre les décideurs à s'impliquer au-delà de leurs obligations négociées nationalement ; l'aquitain est espiègle.

Il faut tout d'abord rappeler que **le cadre législatif est un préalable et non une conclusion.** La protection sociale des agents est un sujet grave et à ce titre, il mérite non seulement des échanges multiples mais aussi des budgets conséquents. Les primes ciblées, dont les montants comme les attributions sont subjectives et injustes, ne sont pas notre norme.

Nous allons donc être amenés à définir un panier de soin local, protecteur, adapté, ambitieux, généreux et une prise en charge digne, valorisante, prenant en compte la faiblesse des rémunérations. Et c'est ainsi que nous en faisons un sujet efficient pour nos élections professionnelles.

L'objectif est de changer positivement les approches managériales et comptables que nous subissons au quotidien. L'augmentation du point d'indice à 3.5 % en est un exemple concret. Le ministère, dans sa communication, se targue d'avoir attribué « la plus importante revalorisation en trente-

sept ans ». Si la rhétorique peut tenir, il convient tout de même de relativiser objectivement cette envolée d'autosatisfaction puisque depuis 2017, d'après les chiffres de l'institut des politiques publiques et de l'INSEE, y compris avec ce rééquilibrage, l'inflation annuelle a toujours été au dessus de la variation du point d'indice. Et pour cause puisque ce dernier ne fut pas réévalué.

L'aquitain est connu pour son cynisme, mais force est de constater que nous avons encore des progrès à faire.

Ajoutons que la première ministre, comme le ministre de l'économie, ont fait des déclarations qui prouvent que cette augmentation est un non sujet. En effet, ils exhortent les entreprises « qui le peuvent » à augmenter les salaires.

Nous sommes la motivation d'aujourd'hui et donc les victoires de demain

Par cohérence, en tant qu'employeur, si l'Etat consent à revaloriser le point d'indice c'est qu'il le peut. A l'image de nos gouvernants, nous avons réussi à vous tenir un raisonnement sur un non sujet. L'aquitain est doué.

Pour finir, et sans faire dans l'optimisme absurde ou le pessimisme destructeur, nous espérons pouvoir tenir notre rang lors de ces élections professionnelles. Nous sommes exigeants. Nous sommes opposants, alliés et neutre. Nous revendiquons le droit et la morale, l'égalité et l'équité. Nous sommes une histoire, nous tentons d'être l'avenir. Nous formons un tout cohérent, un agrégat.

Il nous faut passer tous les quatre ans ce couperet démocratique ; nous en connaissons les règles, nous les acceptons, les subissons mais l'important c'est surtout ce que nous en faisons et ce que nous allons en faire.

Restons nous-mêmes, entretenons cette proximité qui est notre ADN, nous caractérise et nous identifie. C'est notre socle de confiance avec nos adhérents.

Cela peut paraître surprenant mais nous vous l'affirmons, l'aquitain est fidèle.

Bonnes élections à toutes et tous.

Vive le syndicat libre et indépendant. Vive Force Ouvrière !

Franche Comté

Notre région est rurale ; nous avons très peu de collectivités qui ont leur propre CAP. Beaucoup d'agents sont sur plusieurs collectivités et utilisent leur propre véhicule pour aller de collectivité en collectivité afin d'avoir au moins 28h de temps de travail par semaine mais majoritairement, les agents sont en dessous de ce temps de travail. Et de ce fait, le salaire est minime et ce n'est pas avec l'augmentation de 3.5 % du point d'indice que cela va changer quelque chose. Ces agents qui sont à moins de 28h peinent à mettre de l'essence dans leur réservoir, à joindre les deux bouts, et ils sont également pénalisés pour leur retraite puisqu'ils ne sont pas affiliés à la CNRACL.

Nous sommes souvent sollicités sur les conditions de travail désastreuses qui existent dans les petites collectivités où souvent, le maire se sent investi du droit divin. Nous réussissons très souvent à renverser la vapeur afin que les agents soient reconnus tant au niveau de la rémunération que dans les conditions de travail.

Les élections professionnelles approchent et c'est grâce à ce vote FO que nous pourrons continuer à défendre les agents et travailleurs territoriaux.

C'est grâce à ce vote que nous pourrons continuer le rapport de force que nous avons face à des collectivités parfois sourdes à nos revendications.



FO PACAC entre en campagne

C'est dans le cadre verdoyant de Chorges, dans les Hautes-Alpes, que la branche des Services Publics de la région FORCE OUVRIERE PACAC a lancé, les 29 et 30 juin derniers, sa campagne des élections professionnelles.

Autour de Patrick RUÉ, Karima FRIGA et Daniel NOUAILLAC, les représentants de l'ensemble des départements de la région ont ainsi pu échanger sur l'avancée de leur travail de préparation, tant au niveau de la constitution des listes, de la mobilisation des troupes que de l'organisation des tournées. Un tour d'horizon des situations locales a également permis de dégager des revendications spécifiques.

Un point très complet et très précis sur l'outil cartographique fédéral a permis à chacun de mesurer l'importance capitale de son utilisation pour optimiser les stratégies électorales de chaque département.

Au lendemain du Congrès confédéral de Rouen et des annonces gouvernementales sur la revalorisation de 3,5 % du point d'indice, ce comité de branche ne pouvait pas conclure ses travaux sans voter à l'unanimité une déclaration solennelle.

Cet « Appel de Chorges » s'inscrit pleinement dans les déclarations de la Commission Exécutive confédérale et de la Conférence de branche d'Agde.

Il vise à réaffirmer l'urgence impérieuse de mesures complémentaires nationales, afin de mettre l'intégralité de la rémunération à niveau face à l'inflation, ainsi que celle d'une vraie augmentation générale des salaires et des pensions.

Il s'achève sur un « appel » à l'ensemble des syndicats et structures de la région PACAC à se tenir mobilisés dès à présent sur ces revendications, pour construire le rapport de force nécessaire à les faire aboutir.





La région Rhône-Alpe avec 8 départements a diffusé auprès de ses 7 groupements départementaux l'ensemble des demandes fédérales, en vue des élections professionnelles du 8 décembre prochain. Chaque GD, au-delà de la préparation de ces élections, a conduit diverses réunions de terrain.

Des plus actifs à ceux qui rencontrent des difficultés, des syndicats ont sollicité les GD pour porter les revendications des agents ; nous citerons à titre d'exemple le syndicat du personnel de Grand Lac (Savoie) qui obtient 183 € net/mois. Depuis la mise en place du Ségur de la santé pour les personnels hospitaliers, et les EHPAD dans la territoriale, nos représentants syndicaux ne cessent de combattre les injustices afin que l'ensemble des agents exerçant des missions pour les personnes âgées puissent bénéficier également de cette revalorisation, bien que le décret ne le prévoit pas.

La Secrétaire du GD, Laurence D'INTRONO (cf. photo ci-dessus) a représenté une trentaine d'agents de service d'aide à domicile et une manifestation s'est tenue le 7 juillet 2022 devant le siège de la communauté d'agglomération. Cette grève a permis au terme de 2 heures d'échanges avec le Président et son administration de faire comprendre et surtout d'admettre les arguments défendus par la délégation. Au bout de la négociation, une victoire par l'application, dès le 1^{er} août, d'une prime mensuelle de 183 € net/mois dans la part IFSE du régime indemnitaire pour les agents, qu'ils soient contractuels ou titulaires.

En fonction des décisions de l'Etat à venir, les agents dont les fonctions seraient reconnues comme éligibles à la prime de revalorisation sous format d'un complément de traitement indiciaire (CTI), verraient donc cette prime complémentaire supprimée au profit de l'application du CTI, dès lors que le décret d'application le rendrait

possible. Les autres agents dont les fonctions ne seraient toujours pas reconnues par l'Etat conserveraient cette prime de revalorisation dans leur RIFSEEP comme « prime Ségur ».

Les autres GD sont à pieds d'œuvre depuis plusieurs mois pour constituer et déposer des listes dans les structures existantes. Un nouvel état d'avancement se fera le 30 septembre en Haute Savoie chez notre camarade Patrice BOUYER, lors du comité régional.

Privas, le 16 août 2022
Jean-Claude ESCALIER
Secrétaire régional



Comment avez-vous préparé les élections du 8 décembre ?

La région a pris parti de créer une commission "élections" en 2021.

Nous avons programmé 4 réunions dont la première a eu lieu le 25 novembre 2021 (*photo ci-contre*). Je me suis posé la question quant à la précocité de cette réunion, mais avec le recul, nous avons eu raison ! En effet, avoir commencé tôt nous a permis de bien travailler sur les différents supports pédagogiques et textes de références nationaux.

Celle-ci s'est tenue dans les Côtes d'Armor. Nous avons travaillé sur les supports informatiques envoyés par la Fédération car nous n'avions pas de texte de référence concernant l'organisation des élections des 2 branches.

2^{ème} réunion

En mars, elle nous a permis de travailler sur les textes publiés au journal officiel concernant l'organisation des élections : "Qui peut être éligible ?" "Qui peut voter ?" etc. L'après midi, nous avons travaillé par branche afin de commencer l'élaboration des listes et aborder les difficultés de chacun des secrétaires de GD et certains secrétaires de syndicats présents.

3^{ème} réunion

Elle a eu lieu en Ille-et-Vilaine, au CHU Pontchaillou, où un point a été fait sur l'élaboration des listes, par chaque secrétaire de GD et de syndicats présents.

4^{ème} réunion

Elle se tiendra le 23 Septembre à l'UD 35, par branche. Tous les secrétaires de GD et de syndicats (services publics) sont convoqués afin de finaliser les

listes et trouver des solutions aux difficultés rencontrées, tout particulièrement sur la parité et la diversité des filières.

Tous les secrétaires sont pleinement investis dans leur rôle afin de défendre aux mieux les intérêts physiques et moraux, ainsi que les conditions de travail des agents de la FPT ; avec la pleine conscience que c'est en améliorant notre représentativité tant au niveau local, départemental et national, que nous y parviendrons.

Yvon JAFFRÉ
Délégué fédéral régional

Une liste, bien sûr, au Conseil régional Centre Val de Loire.

Un échange très important en lien direct avec les Secrétaires généraux des Unions départementales que nous tenons à remercier vivement, avec la mise à disposition de moyens importants pour les GD.

Remerciements aux Secrétaires et Bureaux des GD de la région Centre.

Le Bureau régional Centre Publics

Centre

Au niveau des 6 départements, un travail important est effectué en lien avec le Bureau régional afin d'établir une stratégie de développement pour créer des syndicats, maintenir nos structures existantes et surtout, créer de futures listes FO sur chaque départements.

Les protocoles électoraux restent notre priorité pour être présents sur un maximum de collectivités.

L'objectif indispensable est un CST dans nos 6 centres de gestion, 6 conseils départementaux.

En 2022, la Macif a été élue **Marque préférée** **des Français***



Et vous, pourquoi préférez-vous la Macif ?

Pour Mehdi, c'est pour
ses **prix compétitifs**.

Pour Albert, c'est pour son modèle
d'assureur mutualiste **sans actionnaire**.

Pour Huguette, c'est pour **la relation
avec son conseiller**.

Pour Laure, c'est pour **son service client
basé en France****.



La Macif,
c'est **vous**.

* Étude réalisée du 12 au 13 janvier 2022 par La Marque Préférée des Français auprès de 1 022 français, représentatifs de la population française - terrain réalisé par OpinionWay - dans la catégorie « Compagnies d'assurance ».

** Certification AFRC Relation Client France. Certificat 95088 délivré à la Macif par Afnor Certification.
Pour en savoir plus : relationclientfrance.fr.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances.
Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

Champagne Ardenne

La campagne pour les élections professionnelles du 08 décembre

2022 est maintenant lancée avec l'engagement régional de la Champagne-Ardenne, représentée par nos départements de l'Aube, des Ardennes, de la Marne et de la Haute-Marne, dans le but de constituer nos listes de candidats dans les milieux ruraux et urbains.

C'est un long travail de proximité, de mobilisation, de motivation, d'explications et d'écoute qui fait notamment face au fort taux d'abstention observé et auquel nous sommes confrontés à ce jour.

Fidèle à son principe d'indépendance syndicale, FORCE OUVRIERE CHAMPAGNE-ARDENNE se mobilise à chaque instant de façon directe pour ces élections. Elles sont l'affaire de TOUS : élus, responsables territoriaux et agents, et ce malgré la fusion de plusieurs collectivités en communautés urbaines, agglomérations, communes nouvelles. Cela rend le travail difficile notam-

Un long travail de proximité

ment face à des nouvelles réformes gouvernementales qui limitent le dialogue social.

L'objet de notre action publique est de mobiliser l'ensemble des acteurs des territoires afin de choisir de figurer sur nos listes FORCE OUVRIERE CHAMPAGNE-ARDENNE. Ils choisissent de s'engager pour l'intérêt des personnels. Le rôle de FO est de représenter les intérêts spécifiques des agents, des cadres et élus locaux, au sein des instances.

C'est un combat de chaque instant qui va bien au-delà des élections car FORCE OUVRIERE CHAMPAGNE-ARDENNE a sa liberté et son indépendance, ses revendications sociales, humaines et comportementales pour agir, défendre, proposer, toujours par la négociation et par l'action.

FORCE OUVRIERE combat pour satisfaire le plus grand nombre de façon démocratique et constructive. Au travers de ses revendications et de leur aboutissement, elle influe sur les collectivités, les agents et autres acteurs.

FO CHAMPAGNE-ARDENNE rappelle que, plus que jamais en ces temps difficiles, nous devons être fiers de nos revendications et de nos actions quotidiennes et ce, bien au-delà de ces élections professionnelles.

C'est aussi construire ensemble, comme la liberté de négociation et d'expression qui, trop souvent, sont mal comprises des responsables et des élus locaux. A de trop nombreuses reprises, ils réfutent le progrès, l'avancement social, l'évolution des carrières.

La période des élections est un rappel important des responsabilités qui incombent à nos représentants du personnel. Cela passe par leur représentativité dans les différentes institutions (collectivités, CDG, CST, CAP, etc).

Promouvoir le progrès social, défendre le pouvoir d'achat en revendiquant la hausse de la valeur du point d'indice, combattre la contractualisation, réduire les inégalités, respecter la parité hommes / femmes, faire respecter les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, sortir de l'austérité sont des exigences sociales et démocratiques.

C'est la ligne de conduite, en toute liberté et en toute indépendance syndicale.

**VIVE FORCE OUVRIERE
CHAMPAGNE-ARDENNE,
LE SYNDICAT LIBRE
ET INDEPENDANT !**

Languedoc Roussillon

Les camarades de la région Languedoc Roussillon sillonnent le territoire afin d'atteindre 3 objectifs principaux durant cette campagne 2022.



Conforter nos positions là où nous sommes forts : les villes centre, les intercommunalités, les conseils départementaux et les centres de gestion.

C'est en bonne voix puisque les camarades travaillent d'arrache-pied dans la région, avec des réunions d'information, des formations et le renouvellement des listes de candidats.



Effectuer des percées dans les lieux où nous sommes peu ou pas présents. Par exemple,

le GD des Pyrénées Orientales a mobilisé sur la ville de Thuir et la communauté de commune des Aspres, où après de nombreux déplacements, FO sera présent pour ces élections 2022 !

La ville de Canet est également ciblée et une visite des services de police municipale a été organisée en présence de **Ludovic DURAND, Secrétaire national (photo ci-contre)** pour apporter son soutien et son expertise, lors d'une tournée dans le 66 (Perpignan, Argeles et Canet).



Améliorer les conditions de travail qui se sont dégradées



avec la crise, et les salaires des agents. Pour cela, nous

sommes sur le terrain pour négocier avec l'autorité territoriale de meilleures conditions, sur le maximum de collectivités. Dans le Languedoc Roussillon, Force Ouvrière est plus que jamais le syndicat de la feuille de paye. Nos 5 départements sont unis pour, ensemble, atteindre nos objectifs en décembre 2022.

Lorraine



La Moselle Est se prépare au rendez-vous du 8 décembre 2022.

Sous la houlette de **Alain ACKER, Secrétaire général du GD des Territoriaux de Moselle**, les camarades des villes de Sarreguemines, Saint

Avold, Forbach, Sarrebourg et du CD 57 se retrouvent mensuellement pour mettre au point les actions à mener dans l'intérêt des agents en vue des élections professionnelles, mais aussi pour "porter" les camarades et les faire élire, tant aux CST qu'aux CAP ou CCP.

Après quelques jours de repos bien mérités, Alban, Keltoum, Julie, Karim et tous les autres camarades de la région Lorraine, sont prêts à repartir au combat pour porter les revendications et défendre les intérêts individuels et collectifs des agents de la fonction publique territoriale.

Lionel SALOU
Délégué fédéral FO Lorraine

La région Midi-Pyrénées se met en ordre de marche !

Le 29 juin dernier avait lieu un Bureau régional élargi de la branche « Territoriaux » de la région fédérale Midi-Pyrénées.

Après un retour sur la conférence de branches d'Agde et un tour d'horizon de l'actualité de chaque département, les discussions se sont rapidement orientées vers les élections du 8 décembre prochain.

L'état des lieux demandé par la Fédération, relayé auprès de chaque GD, permet d'aborder ces élections avec confiance car le nombre de listes déposées devrait être supérieur à 2014.

Notre région connaîtra également une configuration inédite avec la fusion de 3 CT de collectivités particulièrement importantes, et créera un comité social territorial (CST) commun à Toulouse Métropole, la Ville et le CCAS de Toulouse, soit plus de 14.000 agents concernés.

Dans ce cadre, **une assemblée générale extraordinaire sera organisée le 24 novembre prochain et sera commune, non seulement à ces 3 collectivités mais également au CD 31** (et possiblement à d'autres syndicats FO). Elle se verra le point d'orgue de la campagne électorale haut-garonnaise.

Un point sur les outils de communication mis en place par la Fédération a également été fait et leur utilité pour nos structures, unanimement soulignée.

Enfin, l'organisation de « distributions » ou encore de réunions d'informations syndicales, avec l'appui de la région fédérale, ont pu être abordées et il a été acté la mise en commun de moyens tant financiers que logistiques (papier par exemple) afin d'offrir à chaque structure les moyens nécessaires à une campagne efficace et à une victoire le 8 décembre prochain !



De l'importance de voter...



Le 8 décembre se tiendront des élections décisives pour la préservation d'un service public républicain et pour l'ensemble des agents qui le servent.

Ces élections ne sont pas un énième rendez-vous sans importance. Il ne s'agit pas exclusivement de maintenir ou d'élire des représentants syndicaux en place. Les enjeux de ces élections sont bien plus larges.

Le gouvernement regardera les résultats et la participation avec d'autant plus d'intérêt qu'il compte bien continuer de détricoter 70 ans d'acquis sociaux. L'abstention pourrait être un blanc sein afin d'achever notre statut qui, rappelons-le, protège les agents publics d'une gouvernance totalitaire. Cette mort se traduirait par l'obligation de mener nos missions non pas au service de l'intérêt commun, mais à la discrétion individuelle de tel ou tel élu. C'est pourtant ce statut qui garantit au citoyen, quelles que soient ses opinions ou sa couleur de peau, de bénéficier d'une égalité de service.

Notre responsabilité collective est grande

À chacun(e) de savoir quel avenir il/elle souhaite. Deux chemins sont possibles :

- celui de l'abstention qui conduira inévitablement à la marchandisation des services publics ;
- celui d'une participation massive qui enverra le signal à nos gouvernants signifiant que les agents ne courberont pas le dos et qu'ils seront plus que jamais vigilants quant à la préservation d'un service public pour tous.

Ces valeurs, FO les défend depuis toujours.

**Le 8 décembre, chaque voix compte.
Sans hésitation, le 8, votez
et faites voter FO !**

Nicolas VERHILLE
Secrétaire général Nord Pas-de-Calais



Picardie

Dans la perspective des élections professionnelles du 08 décembre 2022, les départements de Picardie, Aisne, Oise et Somme, se sont mobilisés depuis le début de l'année 2022 afin de pouvoir déposer des listes complètes en CST et CAP auprès des centres de gestion et des collectivités où Force Ouvrière est présent.

L'arrivée de syndicats, absents en 2018, mais qui se présentent en 2022, nous a tous convaincu de mobiliser les adhérents et les sympathisants afin de conforter notre place dans les centres de gestion et les collectivités.

Pour exemple, les adhérents de l'Oise ont, depuis le début de l'année, distribué des flyers aux agents de leurs collectivités et des communes où ils ont leur domicile, et ont parfois même mis à contribution conjoints, amis et connaissances... afin de parler de FO Territoriaux !

Le 08 décembre prochain, nous pourrons mesurer le résultat de ces actions et de celles à venir, dès septembre, lors de HMI (heure mensuelle d'information), par exemple.

En campagne jusqu'au 08 décembre, la Picardie reste motivée !



INFOJURIDIQUES OFFRE D'ABONNEMENT



- 1 an pour **40 Euros**
- Tarif réservé aux adhérents Force Ouvrière : 1 an pour **20 Euros**

Revue trimestrielle réalisée par
Le Secteur Juridique Confédéral

Je joins mon règlement par chèque à
l'ordre :

CONFEDERATION FO (INFOJURIDIQUES)

A retourner à :

**CONFEDERATION FORCE OUVRIERE
SECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES**

141, avenue du Maine
75680 PARIS Cedex 14

Tél : 0140528354 – Fax : 0140528348

Email : sjuridique@force-ouvriere.fr

Mr Mme Mlle

Nom :Prénom :

Syndicat :

Etes-vous conseiller Prud'hommes ? oui non

Adresse :

Code postal : Localité :

Signature

Incendies sur l'ensemble du territoire FO dénonce la situation et attends des mesures fortes !

Depuis de nombreuses années, L'Union nationale Force Ouvrière des Services d'Incendie et de Secours (FO SIS) dénonce le manque de moyens en personnel et en matériel pour assurer un service public de qualité.

Malheureusement, l'actualité nous donne raison régulièrement, comme ces jours-ci avec une France qui brûle sous des feux de forêts dont certains sont « hors-normes ».

Devant l'importance des deux incendies en Gironde, le Président de la République s'est rendu sur place pour apporter son soutien aux sapeurs-pompiers.

FO SIS attend de sa part des annonces fortes pour faire évoluer notre sécurité civile, quoi qu'il en coûte !

Face aux changements climatiques, nous devons avoir plus de moyens (humains et matériels) sur l'ensemble du territoire.

Plus aucun département n'est épargné par les feux de végétation importants ; comme dernièrement le Finistère qui a été impacté.

Outre la végétation et les habitations, il y a un risque encore plus important : une étude récente évalue à 316 le nombre de sites classés Seveso suffi-

samment proches de forêts, pour être menacés en cas d'incendie. Cela représente environ un quart des installations dangereuses.

Pour FO SIS, il faut impérativement que l'Etat augmente sa contribution au financement des services d'incendie et de secours (SIS).

L'Etat n'est pas à lui seul responsable de notre modèle de sécurité civile : les SIS sont sous la responsabilité des élus départementaux et communaux.

La capacité opérationnelle journalière de la plupart des centres de secours, basée majoritairement sur un recours de sapeurs-pompiers volontaires (80 % des effectifs), reste particulièrement fragile du fait d'une disponibilité aléatoire.

FO SIS revendique un recrutement massif pour que l'ensemble des postes soient réalisées uniquement

par des sapeurs-pompiers professionnels.

FO SIS rappelle que le coût annuel par habitant est en moyenne de 83 euros. Les sapeurs-pompiers sont l'assurance tous risques la moins chère sur le marché !

Nous attendons avec impatience notre rencontre en bilatérale avec le ministre de l'Intérieur pour aborder cette situation critique et les autres problématiques relatives aux SIS.

Pour donner du poids à nos revendications et à notre représentativité, cela passe par de bons résultats aux élections professionnelles du 8 décembre 2022, votez et faites voter Force Ouvrière !



Retrouvez l'article paru dans le journal *L'Humanité*, interviewant 3 organisations syndicales - dont FO SIS - sur la situation des SIS sur :

<https://www.humanite.fr/social-eco/sapeurs-pompiers/sur-la-corde-raide-tout-ce-qui-manque-aux-pompiers-pour-remplir-leurs-missions-758910>

A vos agendas !

Mes camarades, ami(e)s et soutiens de tous bords à la cause de la défense des valeurs du progrès et de l'échange social dans les Services Publics, l'Union vous apporte sa plus grande solidarité et son plus grand dévouement dans la lutte quotidienne qui est la nôtre, la vôtre, dans le combat pour l'application des droits salariaux et le développement de nouveaux acquis sociaux.

Le combat de l'automne est un investissement sans faille dans les élections de début décembre. Le résultat qui donnera le positionnement de notre organisation est le fruit d'un long travail et d'un investissement de tous les jours dans l'accompagnement des agents et dans la défense de leurs droits.

Cette année, l'Union a décidé de mettre à profit un événement majeur dans le monde funéraire en étant présente au salon professionnel FUNEXPO LYON, du 16 au 19 novembre 2022.

En effet, sous l'impulsion de notre camarade de Carcassonne, Maxime SANROMA (photo ci-contre), qui préside depuis un an l'Association des fonds de gestion du paritarisme pour la branche des services funéraires, nous allons avoir la possibilité d'être



présents durant 4 jours et de rencontrer sur le site 5 à 6.000 participants. Ainsi, notre organisation aura une visibilité unique auprès des acteurs du service privé, mais surtout du secteur public. C'est sur un stand de plus de 12 m² que nos camarades recevront les agents qui le souhaitent dans la plus grande tranquillité, ainsi que de prospecter auprès de tous les acteurs publics présents. Le support de la propagande fédérale sera mis à contribution bien entendu.

Toute l'équipe de l'Union est mobilisée : Maxime et Xavier du GD 66, Madjid du GD 75, Séverine du GD 89 et moi-même (GD 37), pour assurer une présence permanente durant ce salon et apporter à la connaissance des agents, la présence des listes FO lors des

échéances de début décembre.

Ne doutons pas que l'impulsion a déjà été donnée avec les très bons résultats électoraux obtenus dans les structures privées de Dijon, avec 100 % de postes au C.S.E du groupe Funé-Cap Est (groupe de 200 salariés) et à Bobigny, avec la consolidation de nos 3 postes d'élus au C.S.E Hygeco-PMA (groupe de 300 salariés).

Notre camarade **Xavier BOUTET** ayant d'ailleurs été spécialement détaché pour la négociation et la signature des P.A.P, sera présent le 6 septembre, sur Paris, pour représenter notre OS dans la négociation du P.A.P des services funéraires Lutèce.

Bruno Grenier
Secrétaire général de l'Union

Séminaire "gagner les élections"

FO Habitat lance sa campagne électorale



Les participants au séminaire

L'Union nationale des Personnels FO-HABITAT a organisé les 8, 9 et 10 Mars 2022, à Avignon, son séminaire ayant pour thème « gagner les élections professionnelles ».

Je tiens à remercier **Laurence FALICON-GENDREAU** et les membres du bureau de l'Union qui ont tout mis en œuvre pour tenir un séminaire de très haute qualité.

Je tiens également à remercier **Dominique REGNIER, Secrétaire général de la Fédération SPS (branche services publics)**, qui a été présent à ce séminaire et a évoqué l'actualité du logement social, et les élections professionnelles à venir.

75 camarades venus des régions Alsace, Bretagne, Bourgogne, Centre, Franche-Comté, Haute et Basse Normandie, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, PACA, Paris/Ile de France, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes-Limousin et

Rhône-Alpes, ont participé aux ateliers.

Ce séminaire a pour but principal d'apporter un avantage compétitif à nos délégués et leur donner toutes les clés permettant de mener une campagne électorale efficace.

La communication est aujourd'hui une réalité incontournable

Ce champ d'activité en pleine expansion justifie une formation spécialisée destinée aux camarades de nos structures, qu'ils soient élus ou désireux de le devenir. Ouvert à l'ensemble de nos structures HLM (OPH, ESH) ce séminaire était destiné aux élus des Instances Représentatives du Personnel, futurs candidats à une élection.

Pour le bureau de l'Union, l'ambition consiste à accompagner nos structures aux prochaines élections professionnelles afin qu'elles atteignent leurs objectifs électoraux. Toutes les thématiques pour préparer et conduire

une bataille électorale ont été abordées : le protocole préélectoral (PAP), la mise en place du vote électronique, la stratégie de campagne, l'organisation de l'équipe de campagne, la stratégie et les actions de communication, etc.

Structuré autour d'ateliers avec des thématiques, le séminaire a été mené par des intervenants experts dans l'accompagnement de candidats aux élections professionnelles.

Un temps fort de la vie de l'organisation syndicale

Ce séminaire a permis de faire le bilan des précédentes élections professionnelles, susciter des échanges entre participants et intervenants, donner la parole à chacun, prendre le temps d'écouter et de mieux comprendre les attentes, bâtir ensemble des pistes de réflexion pour développer notre organisation syndicale, mais aussi et surtout, d'avoir des perspectives pour l'avenir.

Un questionnaire a été envoyé aux participants avec un taux de réponse, au 12 avril 2022, de 47 %. A la question : "pensez-vous que ce séminaire vous sera utile pour les prochaines élections professionnelles ?" Les camarades ont répondu "OUI" à 97 %, "NON" à 3 %.

Jean-Jacques BAGHDIKIAN
Secrétaire général de l'Union

D'abord prévenir la pénibilité

Nombre de femmes et d'hommes usés prématurément par des expositions professionnelles ne sont déjà plus en mesure de se maintenir dans l'emploi. L'urgence du gouvernement devrait donc être d'instaurer un travail soutenable pour tous, avant de songer à reculer l'âge de départ en retraite.

Force Ouvrière refuse le recul de l'âge légal de départ en retraite annoncé par le Président de la République et par son Gouvernement, et ceci pour plusieurs raisons : déjà, aujourd'hui, il y a d'énormes difficultés de maintien dans l'emploi des seniors à la santé fragilisée, abîmés par des conditions de travail usantes.

Les métiers les plus pénibles physiquement, occupés par des employés qui ont commencé à travailler tôt, sont difficilement tenables avec des problèmes de santé.

Avec le recul de l'âge de la retraite, ce qui n'est déjà pas terrible le sera encore moins si on ne transforme pas le travail !

De plus en plus de personnes seront contraintes à sortir du marché du travail et se retrouveront dans des situations très compliquées.

Nous constatons déjà aujourd'hui, d'après les dernières analyses de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation des Statistiques (DREES) du ministère de la santé que :

➤ près d'un tiers des personnes ne sont déjà plus en emploi l'année précédant leur

départ en retraite, dont une majorité de femmes ;

➤ plus de 60 % sont des anciens ouvriers et employés ;

➤ un tiers est en situation de pauvreté. 29 % se déclarent en mauvais ou très mauvais état de santé.

Cette situation entraîne leur basculement dans « une trappe de pauvreté », accentué par la réforme des retraites de 2010 qui n'a pas anticipé l'impact du report d'âge.

L'intensification du travail, l'absence de reconversion ou encore la disparition des préretraites, concourent à l'exclusion des salariés âgés, peu qualifiés, trop abîmés physiquement ou psychologiquement.

Si l'âge légal de la retraite est encore repoussé, il y aura un recours encore plus fréquent aux avis d'inaptitude, avec avis de reclassement et perte d'emploi à la clé.

On retrouve le plus souvent des femmes ou des employés exposés à des contraintes physiques intenses, avec des horaires atypiques, des contraintes de rythme, avec de faibles marges de manœuvre sur l'organisation et l'aménagement des postes de travail.

Arrive souvent en tête de ces professions, celle de la fonction publique territoriale.



Un travail soutenable est un travail qui permet d'apprendre et de construire sa santé

La crise sanitaire a permis une prise de conscience : les salariés refusent d'être corvéables à merci

Les dispositifs qui ont été mis en place pour permettre aux salariés de partir plus tôt, que ce soient le compte pénibilité, les carrières longues, les travailleurs en situation de handicap, l'incapacité permanente d'origine professionnelle, n'ont que peu atteint leurs objectifs initiaux. Tous ces dispositifs ont été verrouillés par crainte des pouvoirs publics d'une résurgence des préretraites.

Tant dans la FPH que la FPT, de nombreuses femmes sont touchées par ces phénomènes. En effet, elles présentent plus souvent des parcours professionnels hachés, du fait d'une inégale répartition des tâches parentales et domestiques. Plusieurs études mettent en évidence que les femmes subissent des configurations de travail pénibles lors de leur dernière partie de carrière. Souvent en emploi et moins souvent à la retraite que les hommes (en raison de parcours heurtés et précaires), elles doivent travailler plus longtemps, quand elles le peuvent, pour atteindre un niveau de pension un peu meilleur.

L'accès à la retraite est gage de meilleure qualité de vie, notamment pour celles et ceux exposés à des conditions de travail pénibles, même si l'effet positif de la retraite sur la santé ne résorbe pas l'effet néfaste des conditions de travail passées.

Accentuer la prévention de la désinsertion professionnelle

Ce doit être le maître mot des politiques de santé au travail, la prévention primaire, c'est-à-dire la suppression ou réduction des risques professionnels. Pour FO, cela doit devenir la priorité, comme le réclament d'ailleurs, à cor et à cri, les médecins du travail.

Pour aller vers un travail soutenable, il faut prendre en compte quatre dimensions :

- La pression temporelle
- La pénibilité des postures
- Les horaires atypiques
- Les changements permanents

Le recul de l'âge de la retraite aurait comme conséquence l'exclusion de l'emploi des séniors, éprouvés par des dizaines d'années d'activité pénible, ou à les maintenir en poste au détriment de leur santé... Enjeux



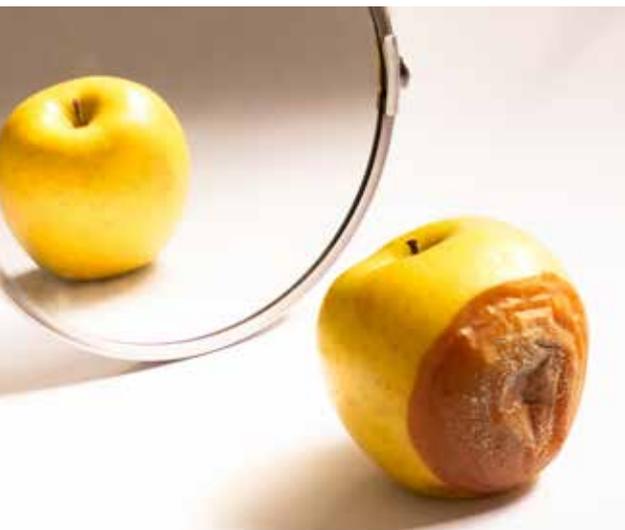
de santé au travail finalement absents des considérations comptables sur la retraite.

CONTRE
l'allongement de la durée du travail et au recul de l'âge de départ en retraite

POUR
une véritable politique de médecine du travail, une amélioration des conditions de travail, une véritable politique de prévention des risques professionnels.

AU NIVEAU DE LA CNRACL, maintien des catégories actives et insalubres et révision des tableaux annexes de l'arrêté du 12 novembre 1969

Quand défendre le service public se heurte à l'expérimentation idéologique



À Lyon, la section Police Municipale se heurte à un mur idéologique. Revenons ensemble sur l'histoire d'une rupture malheureusement inévitable...

En 2020, la délégation FO Police Municipale de Lyon accueillait une équipe municipale fraîchement élue.

C'est avec bienveillance et l'envie de se mettre très vite au travail avec ces nouveaux élus, que nous envisagions cette arrivée - bien que le taux de participation fut extrêmement faible car le COVID menaçait (rappelez qu'il était sérieusement question de faire décaler ces élections primordiales pour nos concitoyens).

À l'initiative de FO-PM, nous soumettions à l'élue chargée de la sécurité, l'idée de rencontres trimestrielles. Ce qui fut bien accueilli et les rencontres se succédèrent.

Mais nous fûmes très vite heurtés de plein fouet par un mur idéologique totalement hermétique.

Douche froide !

Nos rencontres ont servi l'exécutif à assimiler les bases d'un secteur qu'il maîtrisait très mal. Une fois les notions de base sur notre métier acquises, les rendez-vous ont pris fin brutalement.

Depuis, ce fut une succession de déclarations sur notre profession et d'actes divers discréditant, qui soulèverent des têtes et des polémiques de portée nationale. Et nos réactions publiques, que ce soit par tract ou lors d'interviews, étaient portées par la défense de l'intérêt général et du service public qui est au cœur de notre engagement de policier.

« La culture du viol est présente dans la police »

Elue EELV du 8^e arrondissement

« Mise en place d'atelier de théâtre police/jeunes de quartier »

Maire EELV de Lyon

➤ **L'élaboration d'une fresque, la mise en place d'un passage piéton sur la place Gabriel Péri où nous dénonçons depuis deux ans la mise en danger de nos agents et des citoyens, faute de mesures sécuritaires pragmatiques que nous appelons de nos vœux.**

➤ **La défense par le Maire de Lyon, d'un élu qui présente sa carte pour échapper à un contrôle de police pour consommation d'alcool, à l'endroit même où le Maire et son adjoint demandent de la fermeté car ce comportement cause de très graves troubles à l'ordre public.**

Face à ce mur, FO-PM fut également à l'initiative de la mise en place d'une intersyndicale pour s'immiscer dans une consultation sur l'attractivité de la police municipale d'où les OS avaient été évincées.

Nous, FO-PM, fûmes leader sur le plan communication, sur le fond et sur la forme de ce mouvement, allant jusqu'à mobiliser une grande majorité des agents. Nous étions 56 % devant l'hôtel de ville. Un record de taux de participation à une grève pour le secteur Ville de Lyon - pour une corporation très difficile à sensibiliser à l'action syndicale, précisons-le.

Ce mouvement a subi une tentative de déstabilisation par des tractations internes de la part de la DGRH et du DGS. Des tractations qui ont su dévoyer deux syndicats, UNSA et CGT, majoritaires à la Ville de Lyon selon les services de la Mairie, mais absolument pas dans le secteur police !

Triomphant de cet accord scélérat, la Mairie, à grand renfort de "com", sonnait la fin de l'intersyndicale.

Avec persévérance...

C'était sans compter sur notre ténacité, notre pugnacité et notre organisation. Nous avons tenu, et nous avons obtenu de haute lutte et la réouverture de la négociation auprès de l'exécutif qui attend une proposition de notre part. Depuis, le Ministère de l'intérieur, la région, la préfecture, l'opposition, le parquet et les

associations de citoyens nous ont apporté leur soutien.

Au cœur de cette lutte, dans l'une des négociations les plus tendues, nous avons eu le plaisir et l'honneur de recevoir le soutien de la Fédération des Services Publics et de Santé FO, représentée par **Ludovic DURAND (Secrétaire national de la section PM - photo ci-contre)**, avec nous face aux services de la mairie, côte à côte. Au cœur du match, un pilier se faisait une place à nos côtés dans la mêlée !

Nous avons également reçu avec émotion des dizaines de tracts de sections FO branche police municipale, de partout en France. Notre combat a touché nos collègues et nous n'oublierons jamais leur soutien fraternel.

Le Ministre de l'Intérieur invite le Maire de Lyon à une table ronde avec des représentants de la société civile sur le thème de la sécurité. Nous attendons d'y être invités et de faire entendre notre voix avec conviction et pragmatisme ; le tout guidé par notre sens aigu du service public.

C'est une lutte longue et brutale où les intimidations, les pressions sur nos délégués, connurent leur paroxysme quand le Maire de Lyon, de sa plus belle plume, écrivit à la Confédération pour se plaindre des dérives de notre section.

Avec reconnaissance et fierté, nous avons pris connaissance de la réponse limpide de notre **Secrétaire général confédéral,**



Frédéric SOUILLOT, faite au Maire de Lyon : un soutien fort, clair, au moment le plus sombre de notre engagement syndical ; c'était tout FO dont nous sentions le soutien indéfectible.

Aujourd'hui, plus que jamais, la détresse des citoyens de Lyon et la nécessité de servir nous obligent. Mais c'est avec l'assurance de faire partie d'une famille solide, unie et guidée par un engagement syndical profond que nous tiendrons et qu'après avoir marqué l'essai, nous transformerons.

Le Fédération FO SPS a fait part à Mr Darmanin de la volonté du syndicat FO Ville de Lyon et de sa section police municipale, d'être reçus le 5 septembre lors de sa visite à la mairie de Lyon.

**Merci à vous tous,
camarades FO,
du fond du coeur !**

Au revoir Camarade



C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part du décès de Guy MILLAN, ancien Secrétaire général de notre Fédération, à l'âge de 90 ans.

Il est élu Secrétaire général des communaux de Castres en 1963, puis Secrétaire général de l'Union locale de Castres en 1965. Il occupera cette fonction jusqu'en 1982. Il cumule alors différentes fonctions : en 1975, il est Secrétaire du groupement départemental FO de la branche des services publics du Tarn, puis en 1979, occupe le poste de Secrétaire du groupement régional de Midi-Pyrénées.

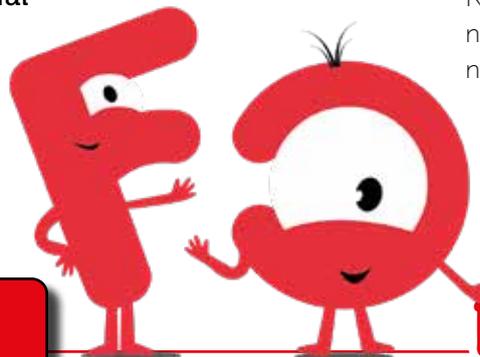
En 1982, il devient Secrétaire fédéral permanent à la Fédération des personnels des Services Publics et de Santé.

Il succède à René CHAMPEAU au poste de Secrétaire général de la Fédération en octobre 1991 et ce jusqu'en 1994.

Il fut élu membre de la commission exécutive de la Confédération FO lors du congrès de 1992.

Il a également été président de la commission des comptes de la CNRACL et membre titulaire du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale au sein duquel il a œuvré avec abnégation à la création des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale.

Nous garderons le souvenir d'un camarade humaniste, fidèle à ses convictions et à son engagement, ainsi qu'au syndicalisme libre et indépendant.



Bienvenue !

**CREATIONS DE SYNDICATS
2022**

**FO Territoriaux est heureux d'accueillir 6 nouvelles structures.
Longue vie à elles !**

Pour rappel, tous les syndicats créés doivent être déclarés à la Fédération pour être reconnus comme tels. Si votre syndicat a été créé et que vous ne vous retrouvez pas dans la liste ci-dessous, veuillez contacter au plus vite la Fédération.

- CHATEAUDUN TERRITORIAUX (28) le 16.03.2022 (en sommeil depuis 2017)**
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP (34) le 24.03.2022**
- JOEUF TERRITORIAUX CCAS (54) le 27.04.2022**
- VERNOUILLET TERRITORIAUX (28) le 10.05.2022 (en sommeil depuis 2014)**
- PERSONNEL TERRITORIAL ISOLE HAUTE GARONNE (31) le 02.06.2022**
- BASTIA SIEEP HAUTE CORSE (20) le 09.06.2022**



**LE CNFPT
EST LE PARTENAIRE
FORMATION
DES AGENTS ET
DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

**1,9 MILLION
D'AGENTS TERRITORIAUX**

**47 000
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

WWW.CNFPT.FR



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



EN CAS DE CATASTROPHE NATURELLE, **LE CNAS** M'AIDE À FAIRE FACE.

Toiture, maçonnerie, portes, mobilier et électroménager de première nécessité... Si ma résidence principale est touchée, le CNAS m'apporte une aide financière d'urgence.

cnas.fr



CNAS
L'action sociale
sourire compris

Pour les acteurs du service public local